

# Angles d'Attac

Belgique - België  
P.P  
1060 Bruxelles 6  
1 / 1689

Dépôt: Bruxelles 6  
Imprimé à taxe réduite



Journal mensuel d'ATTAC-Bruxelles-1 ■ numéro 88 ■ février 2008  
Prix: 1 euro ■ 16, Avenue Nouvelle à 1040 Bruxelles ■ E-MAIL: [bxl1@attac.be](mailto:bxl1@attac.be)  
<http://bxl.attac.be> ■ TEL: 0494/80.88.54 ■ N° de compte: 523-0800 729-69



- Edito: la chute du mur de l'argent
- L'Europe malade de la compétitivité
- Europe: la gouvernance des experts
- Les traités européens servent ceux qui les écrivent
- N'oublions pas les 4 millions de personnes déplacées en Colombie

## SOMMAIRE

# LA CHUTE DU MUR DE

**Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour que la tempête financière se déchaîne. Dès la mi-janvier, les Bourses du monde entier ont commencé à plonger et ne s'en sont toujours pas remises. Ainsi, le Dow Jones (1) a perdu 13% par rapport à son niveau le plus haut en 2007 début octobre. Même chose pour les autres indices boursiers.**

A Davos, le petit village de Suisse romande, qui accueille chaque année fin janvier les 1.000 personnalités les plus influentes de la planète, l'anxiété est palpable. Comme l'écrit le correspondant sur place du journal *Le Monde*: «En 2007, trouver à Davos un responsable pessimiste relevait de la gageure. Un seul jouait les oiseaux de mauvaise augure: l'économiste américain Nouriel Roubini (2). A contre-courant, il pointait trois dangers: les crédits immobiliers à risques, l'augmentation des prix du pétrole et la fin du crédit bon marché. Cette année, c'est l'inverse: lors de la première journée du forum économique mondial, mercredi 23 janvier, un seul intervenant s'est montré optimiste... la secrétaire d'Etat, Condoleezza Rice » (3).

Seulement, malgré leur inquiétude, il y a deux perspectives que ces « grands de ce monde » ne veulent pas envisager: d'abord, c'est regarder en face l'ampleur de la crise actuelle; ensuite, c'est prévoir des solutions véritablement fondamentales pour résoudre la récession qui s'annonce. Pour eux, il s'agit d'introduire des réformes, de nouvelles régulations, mais à dose homéopathique. De quoi éventuellement mettre un anesthésiant sur la plaie, mais nullement un remède pour la guérir définitivement.

Pourtant, même s'il est difficile de prédire l'évolution économique prochaine, il est indéniable que les marges de manoeuvre se rétrécissent. Pour éviter une crise mondiale à partir des problèmes asiatiques en 1997, les Etats-Unis et le Fonds monétaire international (FMI) ont alloué des aides sans précédent. Même issue lorsque le Brésil s'est vu touché par la contagion, un plus tard.

Les capitaux « flottants » s'en sont allés vers le pays refuge par excellence, les Etats-Unis. Ils vont alimenter la Bourse des valeurs technologiques, le Nasdaq. L'indice composite de celui-ci passe subitement de 2.700 en septembre 1999 à plus de 5.000 en mars 2000, avant d'éclater: en avril 2001, il vaut moins de 2.000 points (4). Où peut aller cette masse d'argent qui cherche à se rémunérer davantage?

Alan Greenspan, le président de la Federal Reserve (FED ou banque centrale américaine), vient au secours des détenteurs de capitaux. Pour apaiser les marchés et les entreprises, il abaisse les taux directeurs auquel les banques peuvent se financer auprès de la FED à 1%. Autrement dit, les prêts qu'elles peuvent mener seront, eux aussi, moins chers. Le but est de favoriser les investissements. Ce qui ne viendra pas. En tous les cas, pas immédiatement.

En revanche, l'endettement des ménages se poursuit à un rythme effréné: plus de 10% par an depuis 2000 (et plus de 12% pour les crédits immobiliers) (5). Cela pousse les prix immobiliers à la hausse. Et, sur cette base, les particuliers – évidemment il s'agit des franges les plus élevées – continuent de consommer.

De ce fait, se crée un « cercle vertueux » où les riches Américains achètent, mais surtout des produits étrangers. Trois biens sur quatre vendus aux Etats-Unis sont fabriqués à l'étranger, principalement en Europe, au Canada, au Japon, au Mexique et en Asie de l'Est. Les capitalistes de ces pays amassent des fortunes qu'ils ne réinvestissent pas nécessairement chez eux. Une partie est placée, au contraire, aux Etats-Unis, ce qui propulse les marchés financiers à la hausse. De ce fait, les avoirs américains se réévaluent sans cesse. Grâce à cela, les familles aisées – mais d'autres également comme on l'a vu avec l'affaire des subprimes – peuvent recourir à des emprunts, consommer et tirer l'économie mondiale (6). La boucle est terminée et peut repartir à un niveau plus élevé, dans une spirale. Sans fin?

C'est là que le bât blesse. Pour que cela fonctionne, il faut que plus de 700 milliards de dollars de capitaux, qui arrivent outre-Atlantique sous forme d'investissement, de placement ou de prêt, compensent les quelques 850 milliards de dollars d'importations aux Etats-Unis. Sans quoi, le dollar chute et provoque un cataclysme monétaire, financier et économique planétaire. Or, si l'économie américaine tombe en récession, si les turbulences l'emportent, sera-ce encore longtemps le cas?

Cette crise est majeure. Elle ne pourra pas se résoudre par quelques petites réformes. Elle ne se résume pas à quelques imprudences bancaires ou à des pratiques opaques de comptabilité financière, comme certains voudraient le faire croire. Elle montre au contraire des incohérences fondamentales du système capitaliste.

# L'ARGENT ?

Citons-en quelques-unes. La production est tirée par l'endettement qui prend des proportions démentielles. Ce qui a deux conséquences: à un moment donné, on ne crée plus suffisamment de richesses pour rembourser ces emprunts; ensuite, le montant des intérêts augmente globalement pour manger progressivement la totalité des bénéfices engendrés par la production. Autrement dit, c'est un mécanisme impossible à tenir.

Deuxième exemple: c'est le rôle du dollar. Tout pays autre que les Etats-Unis qui a la même balance des paiements qu'eux serait obligé de dévaluer massivement sa monnaie et de faire appel au FMI. Mais le dollar sert à environ 55% du commerce mondial (dont la totalité des achats internationaux de pétrole), 86% des échanges de devises et 66% des réserves de change des banques centrales (7). Le poids du dollar est garanti par la prédominance de Washington sur tous les plans, mais en même temps il assure l'hégémonie économique américaine. Seulement on a vu plus haut que c'est un mécanisme qui ne pourra pas continuer, car cela suppose à un afflux permanent de capitaux outre-Atlantique.

Alors? On en arrive à la situation inverse de 1989. Là, les chantres du capitalisme et du libéralisme ont annoncé la fin de l'histoire et la victoire définitive du système de démocratie libérale. Aujourd'hui, se présente la vérité nue sur quoi reposait cette supposée supériorité: du vent, de l'illusion financière, de la croissance fictive. Les altermondialistes ont beaucoup critiqué l'injustice et l'inéquité de la mondialisation actuelle. Il est temps de souligner sa profonde inefficacité et absurdité.

Henri Houben

(1) Le Dow Jones est un indice des valeurs industrielles sur le marché de la Bourse de New York. Il représente l'évolution générale des cours boursiers.

(2) Nouriel Roubini a été conseiller économique du président Clinton.

(3) Le Monde, 24 janvier 2008.

(4) Un indice est calculé en points qui n'ont pas de signification en tant que tels. Cela permet juste de voir l'évolution des cours.

(5) Calculs sur base des données de Federal Reserve, Flow of Funds Accounts of the United States, <http://www.federalreserve.gov/releases/z1/>

(6) La consommation américaine représente plus de 9.000 milliards de dollars et le PIB mondial, soit la richesse marchande créée en un an, est évalué pour 2006 à 48.000 milliards de dollars. C'est donc environ 20% du PIB mondial.

(7) En dehors de l'or, mais qui ne représente plus qu'environ 11% de ces réserves.



## Formation Attac

### Le monde plongé dans la tourmente économique

Formation donnée par **Henri Houben**, économiste, membre du conseil scientifique d'Attac Wallonie-Bxl et du secrétariat d'AB1.

A l'Espace Marx, 4 rue Rouppe, 1000 Bxl  
**Jeudi 28 Février à 19h45**

Des banques en faillite. D'autres qui annoncent les plus grandes pertes de leur histoire. Des files devant certains établissements de crédit, ce qu'on n'avait plus vu depuis les années 30. Mais qu'est-ce qui se passe?

George Soros, le spéculateur bien connu, lance que c'est la pire crise que le monde ait connue depuis 60 ans. Au Forum de Davos, où se réunissent annuellement les 1.000 personnalités les plus influentes de la planète, on semble lui donner raison.

Qu'est-ce qu'une crise? Comment la définit-on? Quelles en sont les conséquences? Et comment évaluer la situation actuelle?

Si la Bourse monte ou descend, en quoi cela concerne-t-il les simples citoyens? En quoi seront-ils touchés? Et que penser de tout cet argent accumulé sur les marchés financiers?

Autant de questions auxquelles on essaiera de répondre lors de cette formation.

Attac s'est développée comme une organisation s'opposant d'abord à la mondialisation financière. Aujourd'hui, l'ébranlement de plusieurs marchés aux Etats-Unis en présente les effets dans sa version la plus perverse et dramatique: des millions d'Américains perdent leur habitation, avant que d'autres risquent leur emploi, leur revenu et sans doute leur pension. Et que la récession se généralise à l'ensemble de la terre. Car, malgré les discours rassurants des officiels européens, il est exclu de penser que l'Europe soit épargnée par un cataclysme économique venu d'outre-Atlantique.

Nous sommes concernés. Nous serons en première ligne. Donc autant savoir ce qui nous attend pour préparer les ripostes et les luttes nécessaires.

Les formations sont libres, gratuites et ne nécessitent pas d'avoir suivi les séances précédentes.

# L'EUROPE MALADE DE

Depuis que l'Union européenne a lancé le processus de Lisbonne, en mars 2000, visant à en faire l'"économie de la connaissance la plus compétitive au monde", l'obsession de la compétitivité s'est emparée de notre société. Un système de contrôle mutuel permanent s'est dès lors mis en place entre les pays membres pour faire en sorte que l'objectif soit atteint, par l'exécution des politiques établies à cette fin: augmenter la demande de travail pour faire baisser les salaires, démanteler progressivement le droit du travail en diminuant les protections sociales, mais aussi mettre en place un système d'enregistrement de toute découverte ou invention (brevet) pour booster l'"économie de la connaissance". D'un côté, on instaure plus de réglementation pour les droits de propriété intellectuelle, de l'autre on introduit plus de flexibilité pour la main-d'oeuvre. En d'autres termes, plus de protection pour les entreprises et moins pour les travailleurs.... ça ressemble étrangement aux souhaits du patronat!

## Les entreprises avant tout

Cela fait environ deux décennies que l'UE, et par conséquent ses citoyens, sont soumis au bon vouloir des grands groupes industriels et financiers, qui influencent les institutions à leur gré afin de faire passer leurs intérêts en priorité, avant tout autre objectif. Depuis le sommet européen du printemps 2004, par exemple, les chefs d'état et de gouvernement de l'UE se sont mis d'accord pour que, désormais, l'impact de toute nouvelle loi sur les entreprises soit testé systématiquement, afin de s'assurer qu'elle ne leur soit pas nuisible. Pour ce faire,

une liste d'"obstacles à la compétitivité" a été établie; elle inclut entre autres les lois qui réglementent les produits dangereux, celles contre les OGM et les restrictions imposées jusqu'à présent aux budgets militaires. Le protocole de Kyoto, par exemple, a été mentionné dans une lettre adressée l'année dernière par la Table ronde des industriels européens (ERT, European Round Table) aux chefs d'état et de gouvernement de l'UE avant le sommet de printemps comme exemple d'une politique qui ne tient pas compte des besoins de l'industrie et qui peut avoir des conséquences négatives sur la production (!).

## Suivre l'exemple des USA

La législation REACH pour l'enregistrement des substances chimiques, visant notamment à réduire le risque lié aux produits cancérigènes, ainsi que le protocole de Kyoto même, qui s'impose pour éviter la catastrophe climatique et environnementale, sont remis en question par Business Europe, la confédération du patronat européen, et d'autres groupements industriels au nom de la compétitivité. Sans aucun égard pour la paix et pour la santé du consommateur, ces groupes demandent plus de fonds publics pour les armements et moins de réglementations sur l'industrie. Selon ces pourfendeurs de la protection de l'environnement, la seule façon d'être compétitif vis-à-vis des Etats-Unis, qui ont des règles moins strictes en matière d'industrie chimique et qui n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto, est de refuser comme eux les réglementations susceptibles de nous pénaliser du point de vue strictement économique, peu importe quels en seront les effets pour l'environnement et pour la santé. Il n'est pour-

tant pas si loin le sommet de juin 1998, lequel avait inauguré le processus de Cardiff, qui consistait à intégrer les objectifs environnementaux dans chaque politique européenne. La tendance s'est carrément renversée depuis que l'UE est atteinte de cette maladie obsessionnelle qu'est la compétitivité.

## Chantage au chômage

En prétextant une réduction de leur compétitivité, les grandes entreprises se disent incapables de créer des emplois - elles justifient donc le chômage par le manque de compétitivité, dû selon elles à l'excès de réglementation. Elles en sont arrivées à exiger des pouvoirs publics, par le biais de leurs représentants, de meilleures conditions pour le business telles que de nouvelles réductions d'impôts ou des financements publics pour leurs programmes de R&D. Si l'Europe n'est pas compétitive, disent ces grands patrons, les investisseurs seront attirés par d'autres continents: l'Asie, par exemple, qui leur sert trop souvent d'épouvantail pour faire peur aux décideurs - quand ce n'est pas les décideurs qui s'en servent pour faire peur aux citoyens. On oublie facilement que ce sont justement ces patrons qui sont à l'origine des délocalisations, et qu'ils préfèrent en général partager leurs profits, tout à fait princiers, avec les actionnaires plutôt que les utiliser pour embaucher. La peur du chômage, attribué au manque de compétitivité, n'est donc pas qu'un risque instrumentalisé, c'est selon toute évidence une menace, un chantage en bonne et due forme, auquel les gouvernements se rendent bon gré mal gré.

# LA COMPÉTITIVITÉ

## Marchands de peur

Au niveau de l'UE, des centaines de fédérations industrielles à Bruxelles se démènent pour conquérir les décideurs européens, qu'ils n'ont pas de mal à convaincre de défendre leurs intérêts en particulier et ceux du capital en général. Pour ne mentionner que quelques-uns de ces groupes industriels, BMW, Daimler (propriétaire de Mercedes) et Porsche occupent une place de choix dans l'Olympe du lobbying européen. Ils se sont associés dans une campagne pleine de fausses informations mettant en scène un scénario alarmiste de fermeture d'usines et de licenciements, visant à faire pression sur les décideurs européens pour saper les programmes de réduction des émissions de CO2. ExxonMobil, pour prendre un autre exemple, finance secrètement des think tanks qui contestent le réchauffement climatique. Les grandes entreprises des technologies de l'information font un lobbying à outrance en faveur des droits de propriété intellectuelle et des brevets de logiciels. Elles contribuent de leur mieux à rendre l'économie de la connaissance plus compétitive, en se remplissant les poches au passage.

## Eco-lavage de cerveaux

Mais les lobbies n'agissent pas seulement auprès des décideurs politiques des institutions européennes (sans oublier, bien sûr, les autorités nationales, qui ne sont pas étrangères à ce type de pratique obscure mais efficace): nous sommes tous, en tant que consommateurs et citoyens, la cible des entreprises et de leurs groupes d'intérêt. Surfant sur la mode du développement durable, ces derniers s'emploient de plus en plus à

donner une image éco-responsable à ces entreprises qui ne le sont pas, pour que l'opinion publique les associe à l'objectif de protection de l'environnement. A défaut de pouvoir - ou plutôt de vouloir - s'engager à respecter des règles environnementales, ce qui leur demanderait un certain effort de remise en question de leurs modes de production, ces industriels préfèrent investir dans le marketing, optant ainsi pour des solutions purement esthétiques: peu importe si l'on continue à polluer, l'essentiel est de faire croire à nos clients qu'on est «écologues». Ces pratiques sont tellement répandues qu'elles ont désormais un nom, écoblanchiment. C'est la réaction hypocrite des patrons d'entreprises polluantes à la prise de conscience générale des enjeux de l'environnement et du réchauffement climatique, la récupération de l'écologie par le capitalisme, la diffusion de fausses informations dans le but de donner une image de responsabilité écologique, toujours en parfaite contradiction avec la réalité - c'est bien sûr les entreprises les plus polluantes qui se targuent d'être des championnes du respect de l'environnement. Dans cette catégorie, une mention spéciale a été méritée par le Forum allemand pour l'énergie atomique, qui se fait passer pour le "protecteur du climat allemand" et qui montre les centrales nucléaires dans le cadre de beaux paysages naturels afin d'habituer l'opinion allemande à la pérennisation de ces centrales, en cachant les risques qui y sont associés.

## Antidotes ou placebos?

Des initiatives à différents niveaux s'opposent tant au lobbying débridé qu'à l'écoblanchiment. En France, par exemple, les ONG environnementales ont

demandé la création d'un "Conseil Supérieur de la Publicité" pour renforcer le contrôle de l'Etat, les professionnels et les associations sur la pub et en prévenir les dérives. Par ailleurs, le commissaire Kallas a lancé l'Initiative européenne pour la transparence, afin que le Parlement européen puisse connaître l'objectif, le mandataire et le budget de chaque opération de lobby. Comme c'était prévisible, une campagne à haut niveau a été entamée par l'EPACA (association européenne des cabinets de conseil en affaires publiques) pour contrer les plans de ce commissaire. Depuis qu'elles sont aux mains des groupes d'intérêt, les institutions européennes sont pratiquement acquises aux intérêts des multinationales et rien d'autre qu'une profonde réforme démocratique ne pourra les guérir de la fièvre de la compétitivité.

Flora Flamant

# Dans les dédales de la comitologie européenne

# LA GOUVERNANCE

**Les surprises arrivent parfois là où on ne les attend pas. Au sommet européen de mi-décembre, un nouveau groupe de réflexion a été créé. Son but: avoir une analyse stratégique sur l'Union européenne des années 2020-2030. Autrement dit, savoir où seront les frontières de l'Union, définir quelles seront les priorités économiques, établir le projet majeur après celui du processus de Lisbonne (1)...**

Certes, le contour est assez flou. Son origine vient du président français Nicolas Sarkozy qui veut, sans en porter la responsabilité, empêcher la Turquie d'adhérer à l'Europe. La présidence du groupe a été attribuée à Felipe Gonzalez, Premier ministre d'Espagne entre 1982 et 1996, un social-démocrate flanqué de deux vice-présidents. La première est Vaira Vike-Freiberga, présidente de Lettonie de 1999 à 2007, une conservatrice proche de la Maison Blanche et qui a vécu jusqu'en 1998 au Canada. L'autre est Jorma Ollila, président de Nokia et de la Table ronde des industriels européens, le puissant lobby des plus grandes firmes européens. Il est aussi administrateur à Ford et à Royal Dutch/Shell. Les six autres membres seront désignés à la mi-2008 «à travers l'Union en fonction de leurs mérites» (2).

## **Un secteur occupant 50.000 personnes!**

Cette situation est symptomatique de ce qui se passe dans l'Union européenne. Les questions les plus importantes sont attribuées, dans la plus grande discrétion, à des comités d'experts choisis par les responsables européens et dans lesquels on retrouve généralement une majorité de personnes venant ou proches des milieux patronaux. Mais, au fait, savez-vous combien y a-t-il de ces groupes et combien de gens travaillent dans ceux-ci?

Le député européen danois Jens-Peter Bonde essaie d'obtenir une réponse sur cette question depuis 1979. Finalement, en 1999, avant les élections, il reçoit une liste d'environ

1.500 groupes, dont 121 rien que dans le domaine de l'environnement. En 2004, il réitère sa demande et obtient un catalogue de plus de 3.000 organismes (3). La Commission, depuis lors, met sur son propre site les comités agréés. Actuellement, il y en a 1.186 (4). On estime qu'il y a environ 50.000 personnes qui travaillent au sein de ceux-ci (5). Bref, davantage que le nombre de gens supposés oeuvrer dans le lobbying et évalués à «seulement» 15.000.

Qui est conscient de cette mainmise et de cette emprise? Qui sait que l'influence exercée par les groupes patronaux s'exerce en premier lieu par la nomination d'experts dans ces groupes? Parce que ces comités de «haut niveau» définissent les orientations essentielles de l'Union ou contrôlent leur application, c'est-à-dire des tâches fondamentales qui échappent à quasiment tout contrôle public.

## **Un parfum de secret**

Une grande partie de la législation européenne est rédigée et figolée par ces organismes. Peu savent exactement ce qui est en cours et qui y est impliqué. Le secret qui entoure les décisions prises est bien gardé. Alors que le rôle des comités et groupes d'experts dans les décisions de la commission paraît opaque aux yeux du citoyen moyen, les lobbyistes professionnels exploitent ce manque de transparence. Des séminaires sont même organisés pour apprendre à tirer un parti maximum de ces groupes.

Ces groupes d'experts sont donc très influents, leurs membres restent parfois secrets malgré les demandes et les promesses réitérées de plus de transparence. En principe la commission s'est engagée (une fois de plus!) à publier en 2008, la liste complète des experts.

La direction générale de la commission peut décider de créer un groupe d'experts donné si elle en voit le besoin, uniquement avec l'accord du secrétariat général et sans

annonce publique. Ses participants peuvent être soit des représentants d'une autorité publique, soit d'un groupe de la société civile, soit recrutés pour leurs compétences personnelles. Il y a des groupes formels établis par un texte de loi ou une décision officielle et des groupes informels, les plus nombreux. Même pour des lobbyistes professionnels, connaître ces groupes et leur fonction est difficile, s'ils en connaissent un qui débute, ils peuvent essayer de se faire admettre comme membres.

## **Une surreprésentation patronale**

Les lobbyistes poussent eux même à la création de groupes pour mieux s'y intégrer, il peuvent même y acquérir une position dominante. Cela pousse à une composition déséquilibrée du groupe.

Par exemple, dans le domaine plus spécifique de la préservation du climat:

- le groupe de travail de l'ECCP (European Climate Change Program) est composé de neuf représentants des associations industrielles et commerciales (voitures et fuel) et de seulement deux ONG (transport et environnement et WWW), un autre groupe présenté comme une ONG de consommateur et environnement est en fait un groupe industriel: la fédération internationale de l'automobile, la dernière association représentée est plutôt politique, c'est le «Center for Clean Air Policy». Ce centre est, en fait, un groupe américain dirigé par des hommes politiques particulièrement actifs dans le domaine des énergies renouvelables et de la lutte contre la pollution mais il est soutenu essentiellement par des sociétés américaines privées de distribution d'énergie. Les autres 14 membres sont des représentants de l'Etat ou de la Commission (6).

- Un autre groupe de travail intitulé «surveillance de la moyenne des émissions spécifiques de CO2 dues aux véhicules particuliers neuf» est constitué de membres de la

# DES EXPERTS

Commission, de représentants des Etats et de l'industrie automobile uniquement.

- Sur les 63 membres du groupe d'experts «alternative fuel», 29 représentent les industries, 22 sont des membres de la commission, 10 des délégués d'instituts de recherche et seulement deux représentants d'ONG.

- The Biofuels Research Advisory Council (BIOFRAC) consists of members who represent a balance of the major European biofuels stakeholders, including the agricultural and forestry sectors, food industry, biofuels industry, oil companies and fuel distributors, car manufacturers and research institutes. Le «biocarburants Research Advisory Council» (BIOFRAC) se compose de 19 membres qui représentent un équilibre entre les grands acteurs européens des biocarburants, y compris les secteurs agricole et forestier, l'industrie alimentaire, l'industrie des biocarburants, les compagnies pétrolières, les distributeurs de carburant, les constructeurs automobiles et les instituts de recherche. La plupart des huit participants travaillant dans le domaine de la recherche ont aussi des liens avec les industries du pétrole et de la biotechnologie.

- Dans le groupe de travail sur les gaz fluorés, les producteurs de gaz altérant le climat sont surreprésentés par rapport aux industries qui n'emploient pas ces gaz et aux ONG.

## L'initiative de transparence

Après avoir longtemps refusé, la commission a créé en 2005, l'«European Transparency Initiative» au nom de grands principes: «Le respect des normes les plus élevées en matière de transparence est une condition essentielle de la légitimité de toute administration moderne. Le collègue en a pris l'engagement dans ses objectifs stratégiques pour 2005-2009». Elle affirme que: «Des avancées importantes (sont) d'ores et déjà réalisées. Entre autres, le livre blanc de 2001 sur la gouvernance européenne, le code de bonne conduite administrative régissant les relations entre le personnel de

la Commission et le grand public, le code de conduite des membres de la Commission et leur obligation de rendre publiques des déclarations d'intérêts, des règles claires en matière d'accès aux documents et la mise à disposition d'informations détaillées en matière de comités et de groupes d'experts... En outre, un accord a été passé avec le Parlement européen concernant la diffusion d'informations sur la composition et les méthodes de travail des nombreux groupes d'experts qui contribuent à la définition des politiques».

Il semblerait qu'au printemps dernier, la CO-COBU (budget committee of the European parliament) aurait accepté de bloquer les budgets voyages des groupes d'experts tant que la Commission n'aurait pas réalisé une transparence totale dans ce domaine.

Sans doute, cette initiative est un moindre mal. Mais les problèmes subsistent: les comités de haut niveau pullulent; la nomination des experts est opaque de ce fait, les représentants patronaux inondent ces groupes et orientent les plans stratégiques de l'Union dans le sens qui les intéresse.

Lobbyiste lui-même, Thierry Coste définissait le lobbying «comme l'activité qui consiste à chercher à influencer les pouvoirs publics (...) dans toutes leurs décisions, le plus en amont possible et par des moyens les plus divers» (8). Les comités d'experts permet aux groupes patronaux de réaliser cet objectif: déterminer les orientations le plus en amont possible, avant même qu'une législation européenne ne soit envisagée.

**Françoise Louveaux  
Henri Houben**

(1) Attention, ne pas confondre le processus de Lisbonne, issu du sommet européen de mars 2000 et qui définit le projet stratégique pour l'Union européenne de devenir l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde pour 2010. Et le traité de Lisbonne qui est en train d'être ratifié par les parlements nationaux et qui se substituent au défunt traité constitutionnel européen.

(2) Conseil européen de Bruxelles, Conclusions de la

présidence, Bruxelles, 14 décembre 2007, p.3: [http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/97672.pdf](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/97672.pdf)

(3) Cette liste peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.bonde.com/index.phtml?sid=741&aid=23450>

(4) Ils sont classés à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/secretariat\\_general/regexp/search.cfm?l=all](http://ec.europa.eu/secretariat_general/regexp/search.cfm?l=all)

(5) Corporate Europe Observatory (CEO), «Lobbying the European Union by Committee. The strategies of corporate influence in the Commission's expert groups, Council's working groups and comitology committees», Briefing Paper, juillet 2007, p.1: <http://www.corporateeurope.org/docs/lobbyingbycommittee.pdf>

(6) Site de l'ECCP: <http://ec.europa.eu/environment/climat/eccp.htm>

(7) Communication à la Commission de M. le Président, Mme Wallström, M. Kallas, Mme Hübner et Mme Fischer Boel proposant le lancement d'une initiative européenne en matière de transparence, adoptée par la Commission européenne le 9 novembre 2005: [http://ec.europa.eu/commission\\_barroso/kallas/doc/etik-communication\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/commission_barroso/kallas/doc/etik-communication_en.pdf)

(8) Thierry Coste, Le vrai pouvoir d'un lobby. Les politiques sous influence, éditions Bourin, Paris, 2006, p.14.

## Assemblée d'ATTAC Bruxelles 1

**Judi 6 mars à 19h45**

■ Au Siréas, 34 rue de la Victoire, 1060  
■ Bruxelles (à deux pas de la porte de Hal).

**Proposition d'ordre du jour:**

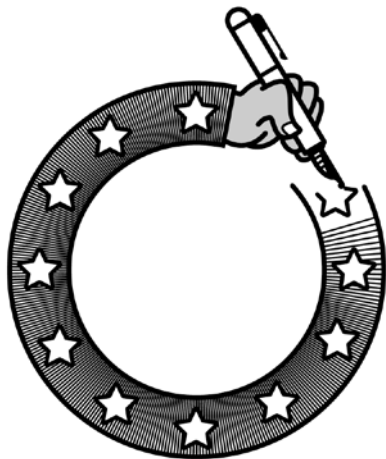
■ 1. Suivi des décisions prises lors de l'Assemblée d'Attac Wallonie-Bruxelles  
■ Quelles sont les campagnes choisies et quelle implication cela a-t-il pour la locale?

■ 2. Préparation et mobilisation pour les actions européennes  
■ Communication et discussion sur le sommet de mars 2008.

# Un mini-traité de 1.300 pages

## ETIENNE CHOUARD :

### «LES TRAITÉS EUROPÉENS SERVENT LES



En 2005, un Français comme les autres, Étienne Chouard, professeur au lycée Marcel Pagnol de Marseille, a présenté sur son blog ses analyses du projet de Traité constitutionnel européen. Au cours de la campagne référendaire, son site suscite un véritable engouement et devient l'un des plus fréquentés de France. Tranchant avec l'opacité des discours officiels, la simplicité de ses argumentaires touche un vaste public pour qui «ce qui se conçoit bien s'énonce clairement». Silvia Cattori a rencontré ce citoyen exemplaire qui revient sur le devant de la scène à l'occasion de la signature du mini-traité européen. Il raconte son parcours et décrit sa vision d'institutions selon lui dénaturées.

**Silvia Cattori:** En consultant votre site internet on découvre, qu'en 2004, vous étiez favorable au Traité constitutionnel européen, mais qu'après en avoir étudié son contenu, vous avez radicalement changé d'avis. Pourriez-vous nous résumer les raisons de votre revirement?

**Etienne Chouard:** Ma trajectoire est celle de quelqu'un qui faisait confiance aux politiciens. Je ne faisais

pas de politique. Quand j'ai commencé à comprendre ce qu'étaient devenues les institutions européennes, je suis tombé de haut. Je me suis rendu compte que les hommes au pouvoir étaient en train d'écrire eux-mêmes les limites de leur pouvoir, qu'il y en avait pas ou peu, et qu'elles étaient écrites de façon à ce que nous ne comprenions rien.

Dans les institutions européennes, plus aucun acteur n'est responsable de ses actes devant les citoyens; il y a quelques apparences de responsabilité, mais ce sont des faux semblants, des leurres.

Mais surtout, le Parlement ne compte pour rien dans les institutions: il n'a pas l'initiative des lois, il ne participe à l'élaboration de la loi que sous la tutelle (la surveillance?) du Conseil des ministres qui s'est promu co-législateur au mépris de la plus élémentaire et indispensable séparation des pouvoirs, et encore, pas dans tous les domaines! En effet, il y a des domaines soumis à ce qu'on appelle les «procédures législatives spéciales», une vingtaine, dont on n'affiche la liste nulle part, et dans lesquels le Conseil des ministres décide seul, sans le Parlement. Le saviez-vous?

C'est impressionnant de voir le nombre d'institutions européennes non élues qui ont un pouvoir important et mal contrôlé. La Banque centrale européenne, non plus, ne rend de comptes à personne. C'est extravagant, la façon dont cela a été écrit: on voit bien, on voit partout, que ce sont des ministres qui ont écrit ces règles sur mesure, pour eux-mêmes.

En regardant bien, on s'aperçoit même que ces institutions ont été écrites plus pour l'intérêt des banques et des multinationales que pour l'intérêt général. On

peut se demander pourquoi.

Quand on lit le livre de Jean-Pierre Chevènement, on découvre que Jean Monet, cette icône, ce symbole de l'Europe, ce quasi saint pour les «eurolâtres», était un banquier français qui vivait aux États-Unis et qui s'était imprégné de leurs valeurs. En fait, il avait conçu et construit l'Union européenne pour affaiblir l'Europe, pour empêcher les souverainetés populaires de se reconstruire après la guerre. Il l'écrit lui-même! C'est consternant!

Quand on lit les traités européens avec ces lunettes, ils ressemblent à cette vision-là de Monet: ces institutions permettent aux multinationales d'écrire le droit et interdisent aux parlements nationaux et aux peuples de s'y opposer. C'est un régime inacceptable; pourtant, Monet et ses fidèles nous l'ont imposé par voie de traités depuis 50 ans sans que le peuple n'ait jamais vraiment son mot à dire.

Il y a eu un simulacre de débat sur Maastricht; je vous rappelle, qu'alors, on n'a absolument pas parlé d'institutions; on a parlé de monnaie, certes, mais même pas de ce qui compte le plus en matière monétaire: on ne nous a rien dit, notamment, de l'abandon total de la création monétaire aux banques privées (article 104) qui est pourtant un pur scandale, la cause majeure de la dette publique qui asphyxie nos États et une cause importante du chômage endémique qui asphyxie nos économies.

En 1992, on ne nous a invités à débattre que de l'indépendance de la Banque centrale et de la nouvelle monnaie unique, qui sont sans doute de bonnes choses. Mais, de la faiblesse du Parlement, de la confusion des pouvoirs, de l'indépen-



# INTERÊTS DE CEUX QUI LES ÉCRIVENT»

dance des juges, de l'impuissance des citoyens, de la révision sans référendum, de toutes ces honteuses et dangereuses institutions, on n'a pas du tout parlé. Du vote de Maastricht, on ne peut donc pas dire honnêtement qu'il cautionne les institutions.

Si on envisage l'ensemble de la construction européenne sur cinquante ans, les peuples n'ont donc finalement pas eu droit au moindre débat sur l'essentiel.

La seule fois où on nous a demandé vraiment notre avis, en 2005, la première fois où on nous a retiré le bâillon, on a crié «Non!» Aussitôt, on nous a remis le bâillon et puis le viol a recommencé. Et on nous dit: «Vous n'en voulez pas, mais vous l'aurez quand même, par la voie parlementaire...»

2007 a donc confirmé ce que 2005 avait révélé: la méthode et le contenu du traité de Lisbonne confirment que l'on a une bande de violeurs aux manettes, et ce qui se passe là, c'est un coup d'État. C'est un coup de force. La définition du coup d'État, c'est un pouvoir exécutif qui ne se plie pas au suffrage universel. Nous y sommes.

**Silvia Cattori:** Tout cela a pu se faire car les citoyens ont abandonné leurs responsabilités et s'en sont remis naïvement à leurs représentants sans sans imaginer qu'ils pouvaient abuser de leurs pouvoirs et sans contrôler leur action.

**Etienne Chouard:** Oui. Le mensonge est partout et les gens honnêtes n'osent pas y croire. On parle d'un mini traité simplifié, qui n'est ni «mini», ni simplifié». Il faut lire trois mille pages maintenant pour savoir ce qu'il y a dans le traité de Lisbonne. C'est extrêmement

compliqué. Il y a toutes sortes de renvois et tout ce qui était dans le traité de 2005 se retrouve ici. Même ce qu'ils ont dit vouloir retirer. L'hymne, ils vont le garder. Le drapeau va rester. La référence à l'euro va rester. Ils ont dit qu'ils retireraient le drapeau. Mais vous le croyez, qu'ils vont le retirer? Ils ont retiré l'étiquette «constitution». Mais sur une fiole de poison, qu'est-ce qui est dangereux? L'étiquette ou le poison? Quand on retire l'étiquette, est-ce que le poison est moins dangereux? On nous prend pour des imbéciles.

C'est une constitution, à l'évidence, mais une mauvaise constitution écrite par des gens qui ne devaient pas l'écrire. On a des élus, mais ce n'est pas à eux d'écrire la constitution. Je tiens à cette idée forte: ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir; ce n'est pas aux parlementaires, aux ministres, aux juges, d'écrire la constitution; c'est à d'autres, à des gens désintéressés.

Il n'y a pas d'autre moyen, pour nous les simples citoyens, d'être protégés contre les abus de pouvoir, qu'une Assemblée constituante, mais attention: surtout pas élue parmi les candidats des partis, car les partis ont de nombreux membres au pouvoir dont les amis écriraient à nouveau des règles pour eux-mêmes et on n'en sortirait pas.

Ce que Giscard lui-même a affirmé [1] de ce traité de Lisbonne devrait amener les 16 millions d'électeurs qui ont voté non à descendre dans la rue, car c'est le même traité que le précédent, illisible, et s'il est compliqué, Giscard dit que c'est pour rendre impossible le référendum; Giscard dit aussi que tout ce qui tenait à cœur aux Conventionnels en 2004 se retrouve dans le traité de Lisbonne, sauf

que c'est dans un ordre différent.

Ma conclusion est celle-ci: tout cela arrive parce que ceux qui écrivent les règles les écrivent pour eux-mêmes et qu'ils trichent.

**Silvia Cattori:** Aucun acteur n'a de compte à rendre?

**Etienne Chouard:** Aucun; les citoyens ne comptent pour rien. Ils n'ont aucun moyen de résister contre les abus de pouvoir dans ces institutions. Le seul bon moyen serait le référendum d'initiative populaire et nous ne l'avons pas. Je dirais même qu'on ne l'aura jamais si ce sont des représentants élus qui écrivent les règles. Le droit de pétition (de l'article 11 du traité de Lisbonne consolidé) n'a aucune valeur contraignante. On n'a pas besoin d'un article comme ça pour faire des pétitions: même si on le retirait, les gens pourraient toujours faire pétition.

**Silvia Cattori:** Le traité de Lisbonne ne comporte-t-il pas au moins un élément positif, par exemple la possibilité pour un État de sortir de l'Union européenne?

**Etienne Chouard:** Oui, et cela existait déjà dans le TCE rejeté en 2005, et c'est repris, comme tout le reste.

**Silvia Cattori:** Dans ce cas de figure, comment un État qui le souhaiterait pourrait-il sortir de l'Union? Cette procédure est-elle applicable?

**Etienne Chouard:** Cela ne serait pas simple de sortir de l'Union européenne et cela coûterait très cher; il y a beaucoup de rouages en œuvre; il faudrait un gouvernement très déterminé. Cette situation de non-retour me fait penser à l'AGCS (l'Accord Général sur le Com-

# «LES TRAITÉS EUROPÉENS SERVENT LES

merce des Services) d'où on ne peut pas sortir non plus : cet accord (négocié et signé sans nous en parler, dans le plus grand secret) a le même génome antidémocratique que l'Union européenne : ce sont les mêmes qui l'ont conçu, ce sont les mêmes intérêts qui sont servis : les multinationales et les banques.

À quoi sert l'AGCS ? À faire disparaître toutes les contraintes sur le commerce des services. Aujourd'hui, un État souverain peut encore interdire quantité d'abus pour se protéger contre les investisseurs prédateurs : quand une grande entreprise veut venir s'installer quelque part, le pays a ses propres règles pour défendre son droit social, son droit environnemental, son droit fiscal, ses ressources naturelles, etc...

Cela va disparaître : Les États, dans les négociations secrètes de l'AGCS, sont en train de s'interdire d'interdire (aux entreprises), les uns les autres : je ne t'interdis plus cela, mais toi, tu arrêtes de m'interdire ça... Les citoyens vont se retrouver nus, sans défense et personne n'en parle ! Tous les services publics sont menacés par ces mécanismes. Et cela est irréversible : les amendes que les États acceptent de devoir payer en cas de retrait ne sont pas payables, tellement elles sont prohibitives.

Les accords de l'AGCS sont donc négociés en secret par une personne seule : le commissaire européen au commerce extérieur... Une personne seule pour 480 millions de personnes négocie en secret des accords décisifs qui lèsent tout le monde de façon irréversible. C'est un pur scandale, c'est très grave.

**Silvia Cattori :** En voyant les chefs d'État et de gouvernement de l'Union signer le traité à Lisbonne qu'avez-vous ressenti ?

**Etienne Chouard :** L'impression d'être violenté, à l'évidence, et par ceux-là mêmes qui prétendent partout me défendre... L'impression d'être dans un piège contrôlé par des menteurs professionnels et des voleurs en bande. Ce qui me désole est que les gens ne soient pas du tout informés et ne se sentent donc pas concernés.

**Silvia Cattori :** Il y a un aspect très important qui est également peu présent dans le débat : la politique étrangère de l'Union ; la participation de ses principaux membres à des opérations militaires via l'OTAN. Or, là aussi, alors que les sondages montrent que les citoyens sont très majoritairement opposés à ces guerres illégales, ils sont totalement impuissants à les empêcher. Alors que les invasions de l'Afghanistan et de l'Irak se révèlent être des aventures coloniales, M. Sarkozy tente de resserrer les liens de l'Union européenne et des États-Unis dans la perspective d'un conflit avec l'Iran dans l'intérêt d'Israël. Que pensez-vous de cet aspect de l'Union ?

**Etienne Chouard :** On a l'impression que tout cela a été programmé depuis le début. Cela s'est fait de manière progressive. Le Non les a un peu ralentis mais, deux ans plus tard, les autorités font passer le traité en force. Et les citoyens ne réagissent pas, ce qui confirme sans doute les gouvernants dans l'opinion qu'ils ont tous les droits. L'ambiance est au pessimisme. Oui, ils peuvent enlever des enfants africains dans les écoles, oui ils peuvent aller faire la guerre au bout du monde. Il faut lire Alain Badiou (De quoi Sarkozy est-il le nom). Les critiques des médias ont été si virulentes contre ce livre que j'ai failli ne pas le lire. Je le trouve pourtant passionnant. C'est très bien analysé ; il dit bien que l'ambiance n'est pas au pétainisme, mais au néo pétainisme.

Il faut aussi lire François-Xavier Verschave («De la Françafrique à la Mafrafrique», pour commencer) pour comprendre que la décolonisation n'a pas eu lieu.

**Silvia Cattori :** Votre réflexion rejoint celle que le sociologue Jean-Claude Paye a conduit à propos des libertés fondamentales dans l'Union [2]. Comme vous, il constate que les institutions ont été construites de telle façon que les décisions échappent aux citoyens.

**Etienne Chouard :** Effectivement, je ne suis pas le seul à le dire, loin de là, et en fait, tous ceux qui étudient honnêtement les institutions sont scandalisés et regrettent d'avoir trop fait confiance à leurs élus.

**Silvia Cattori :** Ces sommets, Lisbonne, le G 8, ne seraient donc que des mascarades où des dirigeants, entre festins et embrassades, prennent des déci-



# INTERÊTS DE CEUX QUI LES ÉCRIVENT»

sions sans en référer à leurs mandants comme si on était dans un système dictatorial ?

**Etienne Chouard:** Ce n'est pas -encore- une dictature car, dans une dictature, il n'y a pas de liberté d'opinion ni d'expression. C'est donc plus soft que cela, c'est poli, c'est joli à voir, c'est en train de devenir totalitaire, mais il y a moins de prise à la critique, c'est plus difficile à condamner. Le discours mensonger, inversant les valeurs, Orwell l'annonçait fort bien dans 1984, consistait à dire « la guerre, c'est la paix », « le travail ; c'est la liberté », et le simple fait de le répéter retire des armes aux résistants potentiels. La manipulation par le langage fonctionne bien. Elle demande, de la part des résistants, une formation, un apprentissage de ces manipulations.

**Silvia Cattori:** Quels outils les partisans du non ont-ils pour vaincre ces obstacles ?

**Etienne Chouard:** Il y en a un qui sera peut-être assez fort : c'est une requête individuelle auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), qui ne fait pas partie de l'Union européenne mais dont l'Union a signé la Convention qu'elle doit donc respecter.

La Cour peut être saisie par une unique personne contre un État. C'est une cour qui protège les individus isolés.

Son argumentation est puissante (voyez le site 29mai.eu), je m'en sers déjà à tout propos. La requête consiste à attaquer l'État français pour violation de l'article 3 du protocole 1 de la Convention qui dit que les «hautes parties contractantes s'engagent à garantir à leurs citoyens des élections libres qui permettent un libre choix du corps législatif».

En fait, notre corps législatif est désormais très largement européen. Et au niveau européen, est-ce que le corps législatif est élu? Pour l'essentiel, non : nous n'avons pas le choix. Le corps législatif en France, ce n'est pas l'Assemblée nationale: 80 % des nouvelles lois qui s'appliquent en France sont des normes européennes automatiquement transposées dans notre droit national, sans vrai débat parlementaire.

Alors, qu'en est-il donc en Europe? Au niveau constituant d'abord, c'est une CIG (Conférence intergouvernementale, non élue) qui écrit et corrige les traités, c'est-à-dire la Constitution européenne (qui cache désormais son nom, hypocritement). Les parlements (les seuls qui soient élus) ne peuvent que ratifier ou pas les traités écrits par des non élus, en bloc: ils n'ont ni droit d'initiative, ni droit d'amendement: ils sont donc réduits à la portion congrue, alors que ce sont eux qui sont élus! Au niveau constituant, donc, le pouvoir échappe aux élus.

Ensuite, les lois ordinaires européennes sont écrites par la Commission (non élue) qui a l'exclusivité et l'initiative des lois, et ces lois sont ensuite discutées et votées par le Conseil des ministres (non élu) en « codécision » avec le Parlement européen (le seul qui soit élu).

Mais - écoutez bien cela, c'est essentiel - il n'y a pas codécision sur tous les sujets: il y a une quantité de sujets où des non élus (Commission et Conseil) décident seuls de la loi européenne.

Ces domaines où les exécutifs écrivent ce que j'appelle des lois sans parlement (c'est plus clair que l'expression chafouïne «procédures législatives spéciales») sont soigneusement cachés, ils n'y a pas de liste: demandez donc à vos parlementaires ou à vos ministres ou à vos jour-

nalistes de vous dire quelques uns de ces domaines: ils ne les connaissent pas eux-mêmes (ou alors ce sont de vrais bandits de ne pas en parler clairement à tout le monde).

Cette stérilisation progressive du suffrage universel est une raison solide d'attaquer l'État français pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme: nos propres représentants sont en train de vider nos votes de toute force: la démocratie agonise dans un décor factice de démocratie simulée.

Une seule requête suffit, mais en envoyant des milliers, on crée une force politique en appui d'une requête juridique. C'est gratuit. Si on perd, cela n'aura coûté que le timbre d'envoi.

De plus, la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a intérêt à montrer quelle sert à quelque chose, et c'est un cas d'école (inédit) qui pourrait faire jurisprudence.

En tout cas, c'est le seul moyen dont nous disposons, nous: simples citoyens. Tous les autres moyens dépendent de nos représentants, parlementaires et ministres, qui ont montré qu'ils sont décidés à nous violer. Si on attend d'eux qu'ils nous défendent, on va attendre longtemps, c'est perdu d'avance.

Cette requête donne de l'espoir car la Cour peut bloquer le processus de ratification, le temps de décider sur le fond. Il me semble que c'est une arme puissante, nouvelle.

**Silvia Cattori:** Que dites-vous à ces citoyens suisses et norvégiens qui ont refusé jusqu'ici d'adhérer à l'Union européenne, généralement qualifiés d'«attardés qui refusent le progrès» par leurs détracteurs ?

# «LES TRAITÉS EUROPÉENS SERVENT LES

**Etienne Chouard:** J'espère pour eux qu'ils vont continuer de résister. Je les envie, car j'ai l'impression que nous sommes enfermés par nos propres élus dans un piège épouvantable. Notre désindustrialisation a commencé et elle va à grand pas. On nous oblige à ouvrir nos frontières avec des pays qui ne respectent ni les droits du travail, ni les droits environnementaux, ni aucune des contraintes que nous imposons à nos propres entreprises en vertu du progrès social. Mis en concurrence déloyale avec des pays qui sont si peu comparables, on ne peut que continuer de dégringoler vers la ruine générale.

Ne riez pas: des pays ont déjà vécu cette descente aux enfers en appliquant ces mauvaises recettes: voyez le cas effrayant de l'Argentine, cobaye du néolibéralisme...

**Silvia Cattori:** Si on demandait aux citoyens s'ils veulent rester ou sortir de l'Union, que choisiraient-ils selon vous?

**Etienne Chouard:** le coup d'État de Lisbonne me conduit à me demander s'il ne faut pas sortir de toute urgence de cette UE-MB (Union européenne des multinationales et des banques). Je commence effectivement à désespérer de changer l'UE, dont le programme génétique semble être conçu contre les peuples et contre la démocratie.

Peut-être faut-il sortir de cette UE-là pour construire enfin une vraie société européenne, voulue et défendue par les peuples concernés (et pas par leurs élites décalées).

**Silvia Cattori:** Pourquoi ne pas faire campagne pour en sortir carrément, si les chances de revenir sur le traité sont nulles?

**Etienne Chouard:** Je n'ai pas encore renoncé à mon rêve européen de fraternité. Je voudrais que l'on recommence avec moins de pays à la place de ce monstre conçu par et pour les grandes corporations. Là on est en train de marier des peuples avec le consentement de leurs «pères». Un mariage réussi et durable se fait forcément avec le consentement des peuples concernés.

**Silvia Cattori:** Les sociaux-démocrates ne portent-ils pas la principale part de responsabilité dans cette forme de construction européenne? Jacques Delors n'a-t-il pas fait l'Europe du marché?

**Etienne Chouard:** Jacques Delors et la plupart des leaders socialistes nous ont évidemment trompés, ils nous ont menti mille fois, et cette évidente trahison des chefs de la gauche est une catastrophe pour le pays.

Je leur faisais confiance, et très particulièrement à Jacques Delors: je me souviens du dernier jour avant le référendum de Maastricht: Jacques Delors nous avait parlé à la télévision; il avouait qu'on n'avait encore pas «fait de social» jusque-là en Europe, mais il prenait date avec nous, solennellement, en nous regardant avec ses yeux bleus tristes et sincères, il nous a promis ardemment de commencer à «faire du social» dès le lendemain de notre vote Oui. Il nous l'a promis pour qu'on vote OUI. Quinze ans après, nous sommes plus que jamais en recul social sur tous les plans... J'ai l'impression d'avoir été trompé par un des hommes en qui je faisais le plus confiance. C'est triste et révoltant à la fois. La chute est rude.

**Silvia Cattori:** Vous avez parlé d'abandon total de la création monétaire. Vous pouvez préciser de quoi il s'agit?

**Etienne Chouard:** Il y a un rouage

essentiel qui m'est apparu cette année. Je commence même à y voir le cœur du piège, le diamant central, le moteur de notre impuissance... C'est l'article 104 de Maastricht (qui est devenu l'article 123 du traité de Lisbonne).

Il dit ceci: «Les États n'ont plus le droit d'emprunter auprès de leurs banques centrales». Pour le commun des mortels c'est incompréhensible.

De quoi s'agit-il? Depuis des siècles, les États ont abandonné une partie de leur pouvoir de créer la monnaie aux banques privées: les banques ont obtenu des gouvernants, très certainement par corruption, le droit (fondamental) de créer la monnaie.

Mais au moins, jusqu'à une période récente (1974 en France), les États partageaient encore avec les banques privées le droit de créer la monnaie: quand un État avait besoin d'argent pour créer des voies ferrées, des logements ou des hôpitaux, l'État créait lui-même sa monnaie, et il ne devait pas payer d'intérêts pendant les remboursements; ne relâchez pas votre attention et n'oubliez pas: c'est le point crucial, celui qui vous condamne aux travaux forcés au profit de rentiers oisifs.

C'est comme cela que l'État créait la monnaie: l'État empruntait auprès de sa banque centrale (qui créait cette monnaie pour l'occasion) et, au fur et à mesure où l'État remboursait cet emprunt, la Banque centrale détruisait cet argent, mais sans faire payer d'intérêts à l'État!

Depuis 1974 en France, à l'époque du serpent monétaire européen, l'État -et c'est sans doute pareil dans les autres pays européens- s'est interdit à lui-même d'emprunter auprès de sa banque centrale et il s'est donc lui-même privé de la

# INTERÊTS DE CEUX QUI LES ÉCRIVENT»

création monétaire. Donc, l'État (c'est-à-dire nous tous!) s'oblige à emprunter auprès d'acteurs privés, à qui il doit donc payer des intérêts, et cela rend évidemment tout beaucoup plus cher. Dans quel intérêt? L'intérêt général? Vous plaisantez, sans doute!

Je vous fais remarquer que, précisément depuis 1974, la dette publique ne cesse d'augmenter et le chômage aussi. Je prétends que c'est lié.

Ce n'est pas fini: depuis 1992, avec l'article 104 du traité de Maastricht, cette interdiction pour les États de créer la monnaie a été hissée au plus haut niveau du droit: international et constitutionnel. Irréversible, quoi, et hors de portée des citoyens.

On ne l'a dit pas clairement: on a dit qu'il y avait désormais interdiction d'emprunter à la Banque centrale, ce qui n'est pas honnête, pas clair, et ne permet pas aux gens de comprendre. Si l'article 104, disait «Les États ne peuvent plus créer la monnaie, maintenant ils doivent l'emprunter auprès des acteurs privés en leur payant un intérêt ruineux qui rend tous

les investissements publics hors de prix mais qui fait aussi le grand bonheur des riches rentiers, propriétaires de fonds à prêter à qui voudra les emprunter», il y aurait eu une révolution.

Ce hold-up scandaleux coûte à la France environ 80 milliards par an et nous ruine année après année; mais on ne peut plus rien faire.

Ce sujet devrait être au cœur de toutes nos luttes sociales, le fer de lance de la gauche et de la droite républicaines. Au lieu de cela, personne n'en parle. C'est consternant.

**Silvia Cattori:** C'est difficile pour le citoyen d'imaginer que leurs élus se compromettent tous à ce point. Finalement ce sont des citoyens isolés, qui comme vous, s'investissent de manière désintéressée, qui reprennent en main le débat que leurs élus ont abandonné.

**Etienne Chouard:** Il y a des gens qui se battent. Maurice Allais, prix Nobel d'économie, tempête contre la création monétaire abandonnée aux banques privées; il proteste énergiquement et affirme que c'est une honte, que les banques privées se comportent (parce qu'on les y autorise) comme des faux monnayeurs et que cela nous ruine. L'esprit libre Maurice Allais dit aussi que les multinationales qui nous imposent ce grand marché dérégulé sont malfaisantes. L'ultra libéral Maurice Allais dénonce la « chienlit laisser-fairiste » de l'Union européenne.

Peut-on être plus clair? Et bien, ce monsieur qui a voué une grande partie de sa vie à l'étude de la monnaie et qui a probablement reçu tous les honneurs et toutes les médailles du monde, ce grand spécialiste de la monnaie est « triquard » (interdit de tribune) dans les grands mé-

dias, il n'arrive plus à publier ni dans Le Monde, ni dans Le Figaro.

Qui ne voit le lien évident entre la persécution d'un citoyen courageux qui appuie là où ça fait mal et le fait que les grands médias aient été achetés -et soient désormais contrôlés- précisément par des multinationales et des banques?

Maurice Allais développe une idée majeure (que nous devrions tous étudier) quand il dit qu'il faut rendre la création monétaire aux États, à une banque centrale indépendante, qu'il faut que la banque européenne (BCE) récupère la création monétaire en la reprenant aux banques privées.

Silvia CATTORI  
Journaliste suisse

[1] «La boîte à outils du traité de Lisbonne», par Valéry Giscard d'Estaing, Le Monde du 26 octobre 2007.

[2] Lire l'entretien de Silvia Cattori avec Jean-Claude Paye: «Les lois anti-terroristes. Un Acte constitutif de l'Empire», Réseau Voltaire, 12 septembre 2007.



# En Colombie N'OUBLIONS PAS LES 4 MILLIONS DE PERSONNES DÉPLACÉES

Alors que l'opinion internationale se préoccupe, à raison, de la libération d'Ingrid Betancourt, ancienne candidate à la présidence de la République colombienne et se réjouit, à raison également, de la libération, jeudi, de Clara Rojas et Consuelo Gonzales de Perdomo, peu d'attention a été accordée au phénomène massif des personnes déplacées dans ce pays.

Or, après le Soudan (Darfour) et la Somalie, la Colombie est le pays le plus affecté par ce problème, qualifié par les Nations unies de «crime contre l'humanité».

Il y a peu, une session d'un Tribunal international d'opinion, que j'ai eu l'occasion de présider, s'est tenue au Parlement colombien, en collaboration avec la Commission des droits de l'homme du Sénat. Préparée par cinq sessions régionales et par une abondante documentation, la session finale du Tribunal a pu constater le caractère dramatique et massif d'une situation qui affecte plus d'un Colombien sur huit.

Les témoignages se sont succédé, les uns plus émouvants que les autres, en provenance surtout de populations rurales: paysans, communautés indigènes, populations de descendance africaine.

Sans doute, la guerre interne explique-t-elle en partie cet état de chose, mais la cause de loin la plus étendue est la concentration des terres entre les mains de grands propriétaires, anciens ou nouveaux et d'entreprises nationales ou transnationales: monocultures (notamment la palme africaine pour les agrocarburants), mines (telles que AngloGold Ashanty), pétrole (tel que Repsol, BP Oxy).

Les déplacements forcés se réalisent avec l'aide de l'armée et surtout des paramilitaires et des sociétés privées de mercenaires, comme en Irak. On dénombre les personnes massacrées par milliers.

La violence du processus est inouïe. J'ai eu l'occasion de le vérifier sur place dans la région du Choco, près de la frontière panaméenne et d'Arauca, le long de la frontière du Venezuela. Aux paysans qui refusent d'abandonner leurs terres, il est dit: «Si vous refusez, nous négoc-

ierons avec vos veuves.» Les membres du jury du Tribunal ont eux-mêmes fait l'objet de menaces de mort de la part du groupe paramilitaire Aguilas Negras (Aigles noirs).

Le préambule du verdict du tribunal explique l'origine de ce phénomène. Le caractère massif des déplacements forcés en Colombie, est-il écrit, révèle l'aspect structurel de la crise humanitaire qui affecte plus de quatre millions de personnes, chiffre bien plus élevé que les statistiques officielles, qui ne concernent que les personnes qui se font enregistrer.

A partir de la moitié des années 80, les narcotrafiquants colombiens décidèrent de rapatrier leurs devises dans le pays et de les légaliser en achetant de grandes extensions des meilleures terres, acquises de manière douteuse, en recourant généralement à l'intimidation ou à l'expulsion.

Les cartels de narcotrafiquants, comme certains secteurs de l'oligarchie agraire, de la classe politique et des militaires, créèrent une nouvelle version du paramilitarisme, arguant de la nécessité de lutter contre la guérilla. Naquit ainsi une alliance, grâce à laquelle les paramilitaires éliminaient les membres des partis d'opposition de gauche et des mouvements civiques qui luttaient pour une amélioration du niveau de vie des populations, pouvant continuer leurs activités illicites, qui finançaient une partie des activités politiques.

L'appropriation illégale des terres provoqua leur concentration, et aussi une transformation de leur usage. De grandes extensions de terres agricoles et de forêts furent transformées en élevages.

La vague de déplacements forcés connut une forte augmentation durant la première moitié de la décennie 90, lorsqu'entrèrent en jeu les politiques néolibérales facilitant les investissements des sociétés multinationales, qui exigeaient la liberté de s'approprier les espaces nécessaires aux mégaprojets de type agricole, minier, pétrolier, portuaire, touristique.

Sous prétexte de lutter contre les incursions de la guérilla, mais en fait surtout pour pouvoir exercer le contrôle économique et politique de certaines régions du pays, fut créé en 1977, le Plan Colombie, stratégie militaire financée par

les Etats-Unis. Les chiffres de déplacés atteignent alors des sommets inégalés précédemment. Bombardements, arrestations massives, criminalisation des mouvements sociaux, forte présence militaire dans certaines régions permettent de comprendre un tel accroissement.

Au début de cette décennie, les chiffres diminuent, tout en restant élevés. Cela s'explique par le fait que d'immenses extensions de terres ont déjà été vidées de leurs populations et que les besoins ne sont plus aussi grands. Le gouvernement colombien a promu une législation qui légalise les expropriations des déplacés et assure l'impunité des nouveaux propriétaires: loi de développement rural, loi de justice et paix, loi des mines, loi du pétrole, etc.

La condamnation du Tribunal porta sur trois séries d'acteurs: le gouvernement colombien, comme coupable de ce qui s'avère être une politique d'Etat; les grands propriétaires terriens et les entreprises nationales et internationales, impliquées dans ce modèle de croissance économique; les gouvernements étrangers, qui directement ou indirectement appuient l'Etat colombien, c'est-à-dire les Etats-Unis avec leur aide militaire et économique, l'Union européenne, avec ses programmes de coopération et plusieurs Etats qui appuient leurs entreprises nationales en Colombie, tels que le Canada, l'Espagne, la Suisse, la France.

Le président Uribe expliqua sa solution, le jour même du jugement du Tribunal, lors d'une visite de membres du Parlement latino-américain: «Les problèmes seront résolus, a-t-il déclaré, cas par cas», ce qui individualise un problème structurel et marginalise les mouvements sociaux et le processus sera administratif et non judiciaire, ce qui entraîne l'impunité des responsables qui par ailleurs voient leurs titres de propriété légalisés par d'autres dispositions légales.

Alors, libérer Ingrid Betancourt, oui et tout de suite. Mais la communauté internationale pourrait aussi se préoccuper des millions d'autres Colombiens qui n'ont pas de nom.

**François Houtart**  
Prêtre et sociologue  
professeur émérite de l'UCL  
fondateur du Centre Tricontinental

# Compte rendu ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 06/02/08

Début 20h - Fin 22h30 - Présidence: Julie - Secrétariat: Martine

## 1. Bilan du festival

Le groupe cinéma est prêt à repartir. Les différends sont aplanis. S'il subsiste des divergences entre membres du secrétariat, celles-ci seront réglées en réunion de secrétariat.

L'organisation d'une réunion bilan semaine du cinéma avec les membres et les sympathisants est demandée au secrétariat.

## 2. Préparation de l'assemblée générale d'AWB

Jean-Marie Coen présente les textes (disponible sur le site) tout en précisant qu'il s'agit de textes organisationnels (et non politiques). Conscient que la motion est longue Jean-Marie demande, pour que le scénario 2007 ne se reproduise pas, de présenter des amendements courts

### 2.1. Contexte et motivation

Faiblesse actuelle de la coordination: comment renforcer celle-ci et comment remotiver les locales à mieux s'investir dans la coordination ?

### 2.2. Programme d'activités 2008 et moyens-motion

La question du permanent se pose afin de renforcer le mouvement. Toutefois, l'aspect financier n'est pas résolu: par moyens propres, c'est difficilement réalisable avec le niveau des cotisations actuelles; par subsides, cela va demander du temps vu le gel des demandes par les pouvoirs publics.

### 2.3. Discussions

D'abord, il est demandé d'avoir une meilleure information et communication sur les débats internes du mouvement.

Ensuite, si le débat n'est pas politique, il faut avant tout définir le but et le rôle d'Attac. Soit, Attac est un mouvement d'éducation populaire et, dès lors, la mission est de conscientiser les citoyens à un niveau local, proche. A ce moment, les locales sont totalement prédominantes et la coordination est peu nécessaire. Soit, Attac a pour objectif de porter des projets et de les réaliser. A ce moment, une coordination est l'occasion de pousser l'ensemble des locales en vue de les atteindre.

Le problème est que la coordination veut arriver

à cette seconde conception, alors que, dans les faits, en privilégiant trois campagnes avec, en plus, toute une série d'autres missions secondaires, elle renforce le fonctionnement où ce sont les locales qui définissent le contenu et le rôle d'Attac. Il vaudrait mieux se concentrer sur une seule campagne qui mobilise toute l'association, quitte à se tromper sur celle-ci.

Dans ce cadre, on a cité l'excellent travail d'Attac Allemagne en 2007 où tous se sont mobilisés contre la privatisation du rail.

Un autre exemple est le travail de mobilisation d'Attac France et le rejet de la constitution européenne en 2005. Une seule campagne qui rassemble tout le monde.

Le rôle de la coordination devrait être aussi de nous tenir au courant de ce que font les autres locales et d'aider les petites locales pour éviter qu'elles ne disparaissent.

Si on se pose la question: que fait la coordination ?

Avons-nous une réponse? Alors comment demander plus d'argent aux membres?

Il y a eu des critiques sur les textes publiés dans l'ancienne publication d'Attac Wallonie-Bruxelles.

En définitive, on s'est mis d'accord sur plusieurs points de convergence. D'abord, mieux informer sur ce qui se passe dans l'association. Ensuite, lancer une seule campagne centrée sur les services publics. Donner un contenu offensif dans la défense de ceux-ci. Associer les campagnes maintenant avancées à ce thème: ainsi, pour l'Europe démocratique, définir ce que serait un service public démocratique avec participation des syndicats, des consommateurs et des citoyens; pour l'Europe sociale, ce que serait un emploi dans les services publics au niveau de la garantie, la sécurité et les conditions de travail; pour la fiscalité, ce que coûterait le projet et ce que cela signifierait en besoins de financement par l'impôt et mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale... Enfin, on s'accorde pour privilégier la question de la poste qui risque de se poser concrètement à terme et pour laquelle les jeux ne sont pas faits. On propose de fixer une échéance pour un événement: le 1er Mai.

Jean-Marie est chargé de déposer un amendement au nom de la locale en ce sens.

### 2.4 Discussions sur les motions

-Traité de Lisbonne (motion Attac Liège)

Important de ne pas confondre traité de Lisbon-

ne qui remplace le défunt traité constitutionnel européen et processus de Lisbonne défini en mars 2000 et qui représente l'option stratégique majeure pour la décennie en cours, à savoir la compétitivité.

Les critiques portent sur l'utilisation de la notion d'Europe des valeurs (début page 6 dans le journal d'Attac Liège, disponible en ligne sur le site d'AB1)

Il ne faut plus parler d'Europe des valeurs mais d'Europe des droits et des faits. De même, on peut pas accepter le point de vue: «pas de transfert de compétence car l'Europe n'est pas démocratique» (exprimé en page 7). L'Union risque de ne pas être démocratique durant longtemps, est-ce à dire qu'on ne peut transférer aucune compétence dans ce cas?

De même, faire croire aux gens que tout est verrouillé est dangereux. C'est un argument utilisé pour souligner l'importance du texte et la crainte de son adoption. Mais cela peut se retourner contre nous: une fois qu'il est signé, cela voudrait-il dire qu'on ne peut plus rien changer? Non, bien sûr. Tout peut changer cela dépend du rapport de force. Mais dire que c'est verrouillé sera utilisé par le pouvoir pour influencer ce rapport de forces dans le but que cela ne change pas.

Henri va faire des propositions d'amendement plus précises.

- Rejet des propositions d'Attac Europe sur le thème de la démocratie participative.

Certains ne sont pas du tout d'accord avec cette motion.

Il s'agit d'une réaction d'Attac Liège contre la notion de démocratie participative mise à toutes les sauces et non explicitées convenablement. Il sera proposé de rediscuter les cinq points avancés.

## 3. Divers

- Procès Bahar et prononcé du jugement le 7 février.

- L'université d'Attac Europe se tiendra du 1 au 6 août. C'est la première fois qu'un tel événement aura lieu: tous les Attac d'Europe ensemble à Sarrebruck, à 300 km de Bruxelles. D'où son importance.

- Proposition pour que l'on repense la mobilisation des membres pour les AG.

■ **Dernier vendredi de chaque mois à 18h**  
**Masse Critique**

**Manifestation à vélo pour le vélo**

Comme dans 300 autres villes du monde, chaque dernier vendredi du mois, les cyclistes de Bruxelles se rassemblent pour une ballade/manifestive. Départ Porte de Namur.  
**Infos:** <http://placeovelo.collectifs.net>

## FEVRIER

■ **Mercredi 20 à 19h45**

**Débat: Europe, nous sommes tous des sans voix?**

**Démocratie, consultation populaire et traité Européen de Lisbonne**

Au 61 rue de la Victoire - 1060 Bruxelles  
Avec Céline Delforge (députée écolo de la Région de Bruxelles-Capitale), Jean Cornil (député PS fédéral), Rudy Janssens (secrétaire fédéral CGSP-ALR région de Bruxelles-Capitale) et Sophie Heine (chercheuse à l'ULB).  
**Infos:** [www.bxl.attac.be](http://www.bxl.attac.be)

■ **Mercredi 20 à 20h**

**Conférence-débat: Les réseaux sans-fil (GSM, WIFI,...) sont-ils nocifs ?**

A l'ULB (Bâtiment H, auditoire H2215, Campus du Solbosch, avenue Héger, à 1000 Bxl)  
Avec Paul Lannoye et Martin Zizi  
**Entrée:** 2 euros

■ **Judi 21 à 21h30**

**Cinéma d'Attac**

**Kafr Kassem** de Bohran ALAOUÏÉ

Un film-choc sur un véritable crime de masse: en 1956, le massacre délibéré de 47 villageois palestiniens par les soldats israéliens.  
20h30 le débat  
21h30 la projection  
**Plus d'infos:** [www.bxl.attac.be](http://www.bxl.attac.be)

■ **Mardi 26 à 19h30**

**Réunion du groupe Europe d'Attac-Bxl1**

**Les sommets de mars**

Au Siréas - 22 rue de la Croix à 1050 Bxl  
Proposition d'ordre du jour:

**1. Préparation des sommets**

Compte rendu de la réunion en vue du «sommets» de mars et décisions prises. Perspectives pour l'année à venir.

**2. Université d'été d'Attac Europe**

Aperçu des contacts pris. Propositions d'ateliers déposées. Quels développements? Et qu'est-ce que cela implique prochainement?

**3. Evaluation de l'AG d'Attac Wallonie-Bruxelles et ses conséquences**

Si une campagne principale se dégage, comment le groupe devra-t-il en tenir compte ?

**4. Divers**

- Articles pour le journal de la locale Angles d'Attac - Situation du Forum social européen - Festival de cinéma - Autres.

■ **Judi 28 à 19h45**

**Formation d'Attac**

**Le monde plongé dans la tourmente économique**

A l'Espace Marx, 4 rue Rouppe, 1000 Bxl  
**Plus d'infos:** voir page 3

## MARS

■ **Du 5 au 9 Mars**

**Foire du livre OFF**

Au 60 Rue de l'Escaut - 1080 Bruxelles  
**Entrée gratuite** **Infos:** [www.le-off.be](http://www.le-off.be)

■ **Judi 6 à 19h45**

**Assemblée d'Attac-Bxl1**

Au Siréas, 34 rue de la Victoire, 1060 Bxl  
**Toutes les infos** en page 3

■ **Samedi 8 à 9h30**

**OTAN game over**

**Journée d'entraînement à l'action directe non-violente**

A Bruxelles

**Infos:** [www.vredesactie.be](http://www.vredesactie.be)

**Contact:** Ben Benoit@vredesactie.be  
0495/21.10.85

■ **Samedi 8 à partir de 10h**

**7e Foire internationale du livre alternatif et libertaire**

Au De Centrale (Kraankindersstraat 2 - 9000 Gent). Stands - conférences - vidéos - spectacles - exposition - bar

**Infos** [www.aboekenbeurs.be](http://www.aboekenbeurs.be)

■ **Dimanche 16 de 9h à 18h**

**Journée internationale d'action anti-guerre**

**1.000 marcheurs pour la paix** (27 km)

9h30 départ de Leuven > Bruxelles

**Rassemblement pour la paix**

Au parc du Cinquantenaire à 16h

**Infos:** [www.cnapd.be](http://www.cnapd.be)

■ **Samedi 22 à 12h**

**OTAN game over**

**Journée d'action: pas de missiles nucléaires, pas d'alliance militaire qui menace le reste du monde**

Au quartier général de l'OTAN à Bruxelles

**Plus d'infos:** [www.vredesactie.be](http://www.vredesactie.be)

■ **Judi 27 à 19h45**

**Formation d'Attac**

**Le mouvement altermondialiste contre l'Europe ?**

A l'Espace Marx, 4 rue Rouppe, 1000 Bxl

**Plus d'infos:** [www.bxl.attac.be](http://www.bxl.attac.be)

Le contenu des articles n'engage que leur(s) auteur(s). La rédaction d'Angles d'Attac les considère comme intéressants et donc dignes d'être publiés. Mais il ne s'agit en aucune façon de position officielle de l'association.



Tous les dessins de Titom sont mis à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 et téléchargeables sur [www.bxl.attac.be/titom](http://www.bxl.attac.be/titom)